

Référent Cada

La personne responsable de l'accès aux documents administratifs (PRADA) participe à la bonne prise en charge des demandes d'accès et de réutilisation des informations publiques, conformément aux articles L330-1 et R330-2 à R330-4 du code des relations entre le public et l'administration.

Toute personne peut saisir la PRADA, à défaut de solliciter directement les services concernés de la collectivité.

Missions du référent PRADA

1° Réceptionner les demandes d'accès aux documents administratifs et de licence de réutilisation des informations publiques ainsi que les éventuelles réclamations et de veiller à leur instruction ;

2° Assurer la liaison entre l'autorité territoriale et la commission d'accès aux documents administratifs (CADA).

La désignation de la PRADA a été réalisée par Monsieur Jean-Philippe RANQUET, Maire, dont les coordonnées sont :

Monsieur le Maire

Hôtel de Ville du Blanc-Mesnil

1 place Gabriel Péri

93150 Le Blanc-Mesnil

Tél. 01 45 91 70 70

Contact

- **par mail** à l'adresse contactcada@blancmesnil.fr
- ou **par courrier** aux coordonnées suivantes :

M. Clément MOLLET

Hôtel de Ville du Blanc-Mesnil

Service des affaires juridiques et de l'assemblée (PRADA)

1 place Gabriel Péri

93150 Le Blanc-Mesnil

Mairie du Blanc-Mesnil

1, place Gabriel-Péri
BP 10076
93156 Le Blanc-Mesnil cedex

Tél. 01 45 91 70 70

Horaires d'ouverture

Lundi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Mardi
14:00–17:30
Mercredi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Judi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Vendredi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Samedi
09:00–11:45
Dimanche
Fermé

Dernier accès pour une prestation à **17h15**.

Mairie annexe

2 bis, avenue Jean-Jaurès
93150 Le Blanc-Mesnil

Horaires d'ouverture

Lundi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Mardi
09:00–12:15, 13:30–19:45
Mercredi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Judi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Vendredi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Samedi
Fermé
Dimanche
Fermé

Pour toute démarche, prendre un rendez-vous sur le [formulaire en ligne](#).